



association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur verein freiburger mittelschullehrpersonen

PV de l'AG du 22 septembre 2021

Aula de l'ECGF

1. Salutations et ordre du jour

Delphine Hospenthal, co-présidente, ouvre la séance à 16h37 en saluant les membres présents et en nommant les membres s'étant excusés. Elle remercie le directeur de l'ECG pour la mise à disposition de la salle. L'ordre du jour est adopté sans aucune demande d'ajout.

Urs Schneider, co-président, rend hommage aux membres Jean-Marc Berschy et Yves Suter, décédés en juillet. Une minute de silence est respectée.

1. Élections des scrutateurs

Membres présents : 13, puis 16

Scrutateurs : Angelo Piller et Stéphane Delley

2. Procès-verbal de l'AG du 30 septembre 2020

Le PV est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Délégations FEDE et FAFE : nombre de délégués

Il est question de la représentation de notre association auprès de la FEDE (Fédération des Associations du Personnel du Service public du canton de Fribourg) et de la FAFE (Fédération des associations fribourgeoises d'enseignants). Le co-président invite tout membre disposé à s'y rendre en tant que délégué à s'annoncer, notre association bénéficiant de deux sièges à la FEDE et de cinq sièges à la FAFE. Emmanuel Mejia se propose pour la FAFE. Emmanuel et Urs insistent sur la nouvelle présidence de la FAFE, à voir comme un changement encourageant.

4. Rapport annuel de la présidence

Nouvelle structure

La co-présidente rappelle que le comité a été presque entièrement renouvelé. Après un temps d'adaptation, les rôles de chacun ont été définis et une co-présidence a été instaurée. Les tâches ont été attribuées comme ceci : Urs Scheider s'occupe de la FEDE et de la FAFE, Delphine Hospenthal prend en charge les tâches administratives tout comme les finances, la présidence s'occupe en commun du conseil aux membres et de la communication, Jörg Schwendimann est responsable des dossiers liés à l'ECG et réalise des traductions, Anna Pedrojetta s'occupera de l'évolution de la maturité gymnasiale et représentera l'association auprès de la faîtière SSPES (Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire), Vincent Robadey est en charge du dossier de la numérisation et gère le site internet.

Caisse de pension

Le co-président rappelle le résultat de la votation du 29 novembre 2020 (Caisse de prévoyance du personnel de l'État) et exprime son soulagement de voir ce gros dossier se clore. Il note toutefois qu'il faudra encore rester vigilant et observer la mise en œuvre, dans l'espoir que ce projet soit durable et pour s'assurer que le texte voté soit respecté.

Lpers (Loi sur le personnel de l'État)

Information : Le co-président souligne le travail effectué par la FEDE sur ce dossier auprès des groupes parlementaires du Grand Conseil. Ainsi, la FEDE a obtenu que le texte soit purgé de certains de ses aspects négatifs. Cela dit, le texte présente relativement peu d'améliorations, c'est même assez décevant. Le co-président est satisfait de la collaboration entre notre association et la FEDE et la FAFE pour le dossier RPens, mais il craint que la DICS ralentisse le travail, alors qu'il y a beaucoup d'articles problématiques dans ce texte (congrés sabbatique/scientifique, décharges, etc.)

Discussion : Quel sera le calendrier du RPens (Règlement relatif au personnel enseignant) ? Il sera présenté lors de la séance du 27 septembre avec la DICS. Selon le co-président, le projet risque de durer car il y a la volonté de le lier au sondage sur le temps de travail. Ce sondage s'adressera à tous les enseignant-e-s et fournira des bases permettant de réviser le RPens en fonction des résultats. Le co-président insiste sur notre volonté de réviser les articles problématiques sans attendre.

Qualité

Le comité attend une nouvelle version des documents sur la qualité, une réunion est prévue le 1^{er} octobre. Le co-président exprime son espoir d'être entendu, car il y a plusieurs erreurs et problèmes. Il encourage les membres à s'impliquer dans leurs écoles pour éviter que ce document se retrouve sans utilité : il comporte aussi des qualités, il faut s'appuyer sur cela et les développer.

EMG

Information : Anna Pedrojetta rappelle les éléments du projet Évaluation de la maturité gymnasiale (EMG) : 1. réformes du RRM/ORM (Règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité / Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité) et 2. le PEC (Plan d'études cadre). La consultation interne du RRM s'est terminée en juillet. Il prévoit la mise en place d'un gymnase à quatre ans dans tous les cantons, de plus il est possible que le catalogue des disciplines soit revu (la philosophie et l'informatique pourraient y faire leur apparition, ce qui ne fera pas de vague à Fribourg où elles existent déjà). La direction de projet rendra une nouvelle mouture en février 2022, mais elle a déjà pris position sur la structuration des cours : la variante 2, avec un gymnase divisé en deux cycles, sera totalement abandonnée. Pour le PEC, la consultation interne se termine le 30 septembre. Lors de la conférence des présidents du 15 septembre 2021, il a été question des compétences transversales et du PEC du TM (travail de maturité). Le retour de la SSPES à la direction de projet sera assez critique.

Discussion : Il a été question du degré de contrainte de ces plans d'études qui pour certains semblent très prescriptifs. Le co-président rappelle que ces textes ont été rédigés par des groupes de branche avec des attentes et orientations différentes, que l'importance des disciplines varie selon les cantons et que les auteurs de ces plans d'étude ont reçu des lignes de conduite fortes. Emmanuel Mejia ajoute qu'il faut distinguer les branches avec/sans assise nationale : dans ce dernier cas, il y a une envie claire de profiler sa branche. Le co-président encourage les membres à prendre contact avec les associations de branche.

Le « volume » de la réforme inquiète plusieurs membres, aussi bien du point de vue du nombre de branches (16 branches fondamentales), que des PEC, très ambitieux, avec la crainte d'une surcharge pour les enseignants et les élèves.

En ce qui concerne les thématiques transversales, le choix de la direction de projet pose question mais le co-président précise que l'idée de la direction de projet est de nommer des enjeux, mais pas de se montrer exhaustif. Pour ce qui est du degré de contrainte de la mise en œuvre de ces thématiques, il est clair que l'État devra fournir des structures et que pour travailler l'interdisciplinarité un peu au-delà de ce qu'on connaît, il faudra des contraintes fédérales, sinon on se contentera des JT (journées thématiques) et des TM. L'interdisciplinarité éveille des craintes chez plusieurs membres : est-elle synonyme de perte d'heures pour les branches ?

Le co-président met un terme aux questions en précisant encore qu'il y aura des sujets réglés sur le plan cantonal (l'ouverture de nouvelles branches pour les options, p. ex.) et que la véritable consultation aura lieu dans 6 mois.

Numérisation

Information : La co-présidente rappelle le contexte : le moratoire a été rejeté, le BYOD sera introduit à la rentrée prochaine. Vincent Robadey explique que lors de ses rencontres avec divers responsables du projet ou de FRITIC, il

a essayé de montrer que le BYOD demandait une modélisation, une reconceptualisation, de nouveaux environnements de travail. Pour ce faire, il a présenté le travail fait dans une séquence en histoire, ce qui a représenté un gros investissement en temps.

Suite à ces entrevues, il se dit préoccupé : la seule chose prévue est de placer tous les profs et les élèves sur la suite Office, ce qui montre que nous ne sommes pas prêts et que l'enseignement risque d'en pâtir. Dans les différentes commissions où il a fait part de ses réflexions, on lui a dit que ses demandes étaient trop ambitieuses. Il y a pour lui une grande frustration de voir les freins, alors qu'on nous vante une évaluation facilitée. La formation continue est la clé de voûte, mais c'est aussi un gros problème : il manque des personnes formées non seulement aux aspects techniques, mais aussi pédagogiques.

Discussion : Plusieurs membres partagent le même constat : le projet est bien plus politique que pédagogique.

La co-présidente revient sur notre sondage du mois de janvier et le co-président commente la réponse de M. Piccand à notre lettre à ce sujet (toutes deux disponibles sur notre site internet) : les 250.- promis sont décevants, on nous promet que le BYOD n'entraînera pas la diminution du budget informatique, qu'il serait même augmenté en automne. Nous avons formulé deux demandes lors de notre dernière entrevue avec M. Piccand : nous fournir la liste du matériel mis à disposition dans chaque école et celle des mesures de support et de formation pédagogique.

5. Bilan des mandats de l'AG 2020

Le co-président dresse le bilan des mandats de l'AG du 30 septembre 2020.

1. Révision de la LPers : voir point 4 du rapport annuel.
2. Digitalisation : voir point 4 du rapport annuel.
3. Taille des classes : voir communiqué de presse du 31 mai, www.afpess.ch.
4. EDD : le co-président nous informe que Nicole Haefliger est notre déléguée sur ce thème, elle a eu une rencontre avec la FAFE à ce sujet. L'école obligatoire est déjà plus loin, cela fait partie de son plan d'études.

6. Nouveaux mandats

Le comité soumet trois mandats pour l'année 2021-2022 :

L'AFPESS

- s'engage pour améliorer les conditions de travail dans la révision du RPens : temps de travail, décharges, cahier de charges, congé scientifique de 6 mois, droit au congé non-payé, en améliorant la coopération au sein de la FAFE.
- veille sur une mise en œuvre mesurée du concept BYOD et insiste sur une préparation sérieuse (formation continue, infrastructure, soutien technique et pédagogique) du côté S2/DICS.
- continue sa participation au projet EMG en visant à garder l'autonomie cantonale et à renforcer la dimension de l'EDD.

Discussion : Plusieurs membres pensent qu'il ne faudrait rien faire et surtout éviter de faire le travail de la DICS. Le co-président répond qu'il y a le risque qu'on se retrouve avec le BYOD, mais sans aucun matériel. Selon lui, il faut exiger un dialogue directions-professeurs et soutenir les demandes d'enseignants qui souhaiteraient des décharges pour proposer des projets. L'idée est de travailler sur les conditions de travail, puisque la discussion pédagogique est impossible. Laurent Bardy nous appelle à arrêter de faire l'amalgame entre BYOD et numérisation.

Vote des mandats : les points 1 et 3 sont acceptés à l'unanimité (16 votes), le point 2 est adopté avec 14 votes pour, 2 votes contre et aucune abstention.

7. Changements de statuts

Il s'agit principalement de permettre une co-présidence. D'autres changements sont proposés : ne plus exiger la signature d'un formulaire d'adhésion ni l'acceptation des nouveaux membres lors de l'AG, laisser l'adhésion expirer avec la retraite.

Discussion : Est-ce légal de supprimer la signature ? Pourquoi ne pas permettre aux retraités de rester ?

Selon le co-président, la suppression de la signature ne posera pas de problème. La discussion se dirige sur la notion d'association professionnelle : cela n'a finalement pas de sens d'avoir des personnes retraitées. Nicolas Martignoni propose une modification, pour qu'il y ait tout de même quelque chose lors des admissions : « le comité admet les nouveaux membres ».

Le texte avec la proposition de modification est accepté à l'unanimité (16 voix).

8. Comptes 2020, rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes 2020 faits par Serge Castella et vérifiés par Yves Suter et Stéphane Delley le 29 avril 2021 sont approuvés à l'unanimité, avec nos remerciements.

Budget 2021			
	Dépenses	Recettes	
	Aufwand	Ertrag	
Cotisations		45 000,00	Mitgliederbeiträge
Protekta, prime	8 100,00		Protekta, Prämien
Salaires des co-présidents	17 400,00		Gehalt Präsident u. Vizepräsident
Salairé du comité	6 900,00		Komitee, Sitzungsgelder
Cotisations FAFE	2 700,00		Mitgliederbeiträge DFL
Frais de secrétariat	200,00		Sekretariatskosten
Bulletin AFPESS	300,00		Bulletin VFM
Taxes Poste	200,00		Posttaxen
Représentations SSPES	200,00		Repräsentationen VSG
Site internet	400,00		Webseite
Divers	1 000,00		Verschiedenes
Excédent des recettes	7 600,00		Überschuss
Excédent des dépenses			Fehlbetrag
	45 000,00	45 000,00	

Élection à l'unanimité de la nouvelle vérificatrice des comptes, Beatrice Jung (Collège Sainte-Croix).

9. Budget 2021, projection 2022, fixation de la cotisation

Changements : la prime Protekta (assurance de protection juridique) a été renouvelée, mais son coût a doublé, passant de 10.- à 20.- par personne par année.

Pour 2022, nous investirons dans un programme pour la gestion des membres. La co-présidente souligne les difficultés rencontrées lors du paiement des cotisations et rappelle qu'il serait souhaitable de recruter de nouveaux membres. Nous comptons actuellement 297 membres. Le comité n'est plus rémunéré selon le système des jetons de présences, mais à l'aide de décharges : 2h pour Urs Schneider, 1.5h pour Delphine Hospenthal, 0.5h pour Jörg Schwendimann, Vincent Robadey et Anna Pedrojetta.

Emmanuel Mejia trouve que la cotisation à la FAFE coûte cher et que cela vaudrait la peine de demander une contrepartie en termes de responsabilités. Le co-président assure que c'est en cours.

10. Divers

Aucun, invitation à l'apéro.

L'assemblée se termine à 18h12.

Anna Pedrojetta